

Classe virtuelle : LA DÉFISCALISATION



PUBLIC CIBLE

Toute personne réalisant des dossiers de crédit immobilier et souhaitant acquérir les fondamentaux de la défiscalisation



PRÉREQUIS

Aucun



DURÉE

3 heures



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Maîtriser les principes de la fiscalité liés à de l'investissement immobilier tant sur le plan du fonctionnement fiscal qu'opérationnel vis-à-vis des différents supports de défiscalisation.



TARIF

A partir de 426 €

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- 3 heures de formation à distance (classe virtuelle).
- Classe virtuelle animée par un formateur expert en crédit et gestion de patrimoine
- QCM, cas pratiques, exemples et échanges avec le formateur tout le long de la formation

MODALITÉS D'INSCRIPTION ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Etude de la demande de formation et inscription à l'adresse contact@kereisformation.com
- Démarrage possible à tout moment de l'année

COMPETENCES

- Suivre les évolutions réglementaires liés à la défiscalisation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- La validation des connaissances se réalise sous forme de QCM

TYPE DE VALIDATION

- Attestation de formation

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

- La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Une étude des conditions d'accès et des moyens de compensation sera réalisée en amont de l'inscription afin d'identifier plus précisément les conditions de réalisation et de faisabilité de la formation.

Prendre contact en amont avec notre référent Handicap à contact@kereisformation.com

LA DEFISCALISATION • 3h

Présentation et historique :

- Définition de la défiscalisation
- Chronologie des lois défiscalisantes

Les grands principes de la défiscalisation :

- Différencier les leviers fiscaux
- Comprendre le principe des niches fiscales

Les secteurs propices à la défiscalisation :

- Identifier les secteurs porteurs.
- Identifier les différents dispositifs

Les objectifs du contribuable :

- Défisicaliser pour quoi faire ?
- Agir sur l'impôt sur le revenu

Les principales lois fiscales :

- Loi Pinel
- Loi Censi—Bouvard
- Loi Malraux

VOS RÉFÉRENTS PÉDAGOGIQUES



Bruno FERRE

Formateur expert
en crédit et en
assurance



Laurence BRIAS

Formatrice experte
en crédit et en
assurance



Sophie CORINI

Formatrice experte
en crédit et en
assurance et Coach
certifiée RNCP



**Fabrice
COURAULT**

Formateur expert en
assurance et gestion
de patrimoine

VOS CONTACTS

Pôle administratif:

Marine LEGRAND
marine.legrand@kereisformation.com
01 80 52 35 21

Pôle technique :

Emmanuelle BERTRAND & Hortensia NGORA
tuteur@kereisformation.com

Pôle pédagogique:

Laurence BRIAS, Sophie CORINI, Fabrice COURAULT et Bruno FERRE
tuteur@kereisformation.com



Kereis Services, société en nom collectif
112, avenue Kléber - 75116 PARIS
822 620 225000 26

www.kereisformation.com

